

La lettre du maire

Le 16 février 2005



Budget 2005 : Agissons pour que l'Etat ne renonce pas à ses missions

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'année 2004 a été marquée par un bouleversement profond des règles de financement des collectivités territoriales.

La loi de décentralisation, la loi Borloo et la loi de finances concourent en cohérence à un nouveau désengagement de l'Etat conduisant à une nouvelle dégradation des conditions de financement des collectivités territoriales et à l'aggravation de la fiscalité.

Ainsi, si la loi de décentralisation, qui transfère aux Régions et aux Départements de nouveaux domaines de compétences sans compensations financières équivalentes, n'impacte pas directement communes et groupements de communes, elle ne sera pas cependant sans effets sur l'échelon communal :

- Les augmentations fiscales prévues en 2005 par les Départements et les Régions pour compenser les transferts de charges vont aussi peser sur les contribuables locaux.

- A très court terme, les difficultés de la Région et du Département ne peuvent avoir pour autre conséquence, avec l'affaiblissement de leur capacité budgétaire, que la réduction du volume des subventions versées aux communes.

La clef de voûte de la loi Borloo et de la loi de finances 2005 est constituée par la bonification de la dotation de solidarité urbaine qui bénéficie aux communes dont la population est la plus en difficulté. Aubervilliers pourrait s'en satisfaire — même si cette progression est plus modeste qu'annoncée — si elle ne s'accompagnait pas d'une baisse simultanée d'une partie des autres dotations d'Etat.

En fait, la loi de finances organise entre les collectivités territoriales une péréquation en trompe-l'œil, l'objectif étant que les transferts d'une dotation à l'autre ne coûtent pas un centime supplémentaire au budget de l'Etat.

Pour atteindre ses objectifs de réduction des déficits publics, l'Etat reporte par le biais des transferts de charges et de la baisse de ses dotations les difficultés sur les collectivités territoriales et leur population.

C'est afin de vous informer de ce contexte, dans lequel la municipalité prépare le budget 2005 de la commune, que je vous invite, avec **Jean-Jacques Karman**, maire adjoint délégué aux Finances et vice-président du Conseil général, à la **réunion d'information** qui se tiendra **en mairie le jeudi 3 mars à 20h30**.

En espérant vous y rencontrer.

Pascal Beaudet

maire d'Aubervilliers

AUBERVILLIERS